

N° 174

Trimestriel – Quarante-quatrième année
Troisième trimestre 2024
Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post
N° d'agrégation : P 705132



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

LE BULLETTIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE



www.aprfs.be



Facebook

Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire



Éditeur responsable : Guy SEVERS, rue de Huleu, 53 – 1460 Ittre

SOMMAIRE

Du côté du Conseil d'administration	2
Éditorial – Quoi de neuf du côté d'internet ?	Rita MIDAVAINÉ 3
Hommage à Yvon GÉRARD et Marcelle HÉRALY	Pierre ERCOLINI 4
Excursions – Voyages – Visites culturelles :	
▪ Escapade à Coxyde du 22 au 24 avril 2025	Alain Van Styvendael 5
○ Bulletin d'inscription	21
Histoire de l'Enseignement de l'État en Belgique – 2 ^e partie : les années soixante	Roland GAINAGE 7
Comptes-rendus de nos visites culturelles :	
○ Jardins d'Annevoie et station de Tailfer le 30 mai 2024	Pierre ERCOLINI 11
○ Roseraie Coloma et château de Gaasbeek le 6 juin 2024 ..	Pierre ERCOLINI 14
Les TIC, j'essaye de t'expliquer – Facebook	Rita MIDAVAINÉ 12
Nos membres nous écrivent :	
▪ À propos des enfants abandonnés : Jean le Rond D'ALEMBERT. Claude THOMAS	17
Gotha	Yves WICQUART 18
Petites annonces	Guy SEVERS 20
In Memoriam	Michel TABURIAUX 22
Composition du Bureau de l'APRAFS	23
Affiliations et réaffiliations	23
Tarifification des insertions publicitaires	23
Calendrier scolaire 2024 – 2025	24
Annonces publicitaires :	
▪ Ateliers « Échec à l'échec » des Jeunesses Scientifiques de Belgique	2
▪ Abonnement à « Libération » à 5 € pour retraités	17
▪ Les Beaux Spectacles français	24

DU CÔTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de sa séance du 20 juin, le CA a convenu que le séjour à Coxyde initialement prévu durant les vacances de Toussaint 2024 sera organisé en avril 2025 et en 3 jours : cf. page 5.

Plusieurs visites culturelles sont à l'étude, notamment : une découverte de Liège, avec balade en tram et en bateau sur la Meuse, une journée à Mons, une visite de la Chapelle musicale Reine Élisabeth, une journée à Waterloo, une journée à La Calamine, avec visite du Musée de la Vieille Montagne, une journée en province de Luxembourg, ...

La réunion s'est terminée par un hommage festif au doyen de nos administrateurs, Monsieur Yvon GÉRARD, alors bientôt centenaire, ainsi qu'à une administratrice qui s'est dévouée pour l'Association durant plus d'un quart de siècle, à savoir Madame Marcelle HÉRALY : cf. pg 4.

DANS VOTRE COMMUNE

Pendant les vacances scolaires

ÉCHEC à L'ÉCHEC

ATELIERS DE SOUTIEN SCOLAIRE

DE LA 6^E PRIMAIRE À LA 6^E SECONDAIRE

ECHECALECHEC.BE

02 537 03 25

jeunesses scientifiques

Chers membres et amis,

Notre éditeur responsable, Guy SEVERS, m'a sollicitée pour rédiger l'éditorial de la revue de septembre.

Aïe ... Écrire ? Moi ? Non, ce n'est pas dans mes cordes ça ...

J'ai bien essayé de trouver des arguments pour esquiver la tâche, mais il est persuasif l'ami Guy !
« *La page Facebook, le site, c'est toi qui as pris les innovations en charge ... alors, explique à nos membres.* »

Et voilà, je me suis lancée !

Enfin, pas seule, car vous avez sûrement lu quelque part qu'il existe une IA (Intelligence Artificielle) qui écrit pour vous si vous lui expliquez ce à quoi vous vous attendez.

Et voici son texte tel qu'elle me l'a proposé :

C'est avec une grande joie que nous vous annonçons plusieurs évolutions majeures au sein de notre association. Notre engagement à vous offrir une expérience toujours plus enrichissante se reflète aujourd'hui dans la refonte de notre charte graphique.

Tout d'abord, nous avons le plaisir de vous dévoiler notre nouveau logo. Celui-ci a été conçu avec soin, en gardant à l'esprit l'histoire et les valeurs de notre association. Toutefois, ce n'est qu'une première étape : notre logo évoluera encore pour atteindre sa forme définitive lorsqu'il passera entre les mains d'un professionnel du design graphique. Nous sommes convaincus que ce nouvel emblème renforcera notre identité visuelle et contribuera à mieux nous représenter dans nos diverses communications.

Par ailleurs, nous avons travaillé avec enthousiasme à la refonte complète de notre site internet. Plus moderne et fonctionnel, il sera progressivement enrichi de nouveaux contenus. Nous vous invitons à le parcourir, à redécouvrir les ressources que nous y mettons à votre disposition, et surtout à nous faire part de vos souhaits. Si vous avez des suggestions ou des informations spécifiques que vous aimeriez voir figurer sur notre site, n'hésitez pas à nous écrire. Votre participation est essentielle pour faire de cet espace un reflet fidèle de notre communauté.

Nous tenons également à vous rappeler que notre page Facebook est désormais bien active. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de vous y inscrire, nous vous invitons à le faire. Pour vous accompagner dans cette démarche, vous trouverez dans ce numéro un article détaillant les étapes à suivre. Rester connecté sur les réseaux sociaux est une excellente manière de suivre en temps réel nos activités et de participer aux discussions qui animent notre association.

Ensemble, continuons à bâtir cette communauté qui nous est chère, en partageant savoirs, idées et amitiés. Votre engagement et votre participation sont la clé de notre succès. Nous sommes impatients de découvrir les nouvelles aventures qui nous attendent, et de les partager avec vous.

Il me semble quand même indispensable d'apporter des nuances dans le paragraphe sur Facebook. L'IA est trop directive par rapport à une éventuelle inscription au réseau social Facebook. Nous ne vous « invitons pas à le faire » ! L'article que vous trouverez plus loin dans ce numéro vous explique ce qu'est Facebook et comment s'y inscrire, uniquement si tel est votre souhait.

Mais, franchement ... C'est quand même pas mal, non ? Qu'en pensez-vous ? Vous pouvez nous envoyer vos réactions par courrier ou courriel (info@aprafs.be), nous les lirons avec plaisir.

Rita MIDAVAINÉ – Administratrice

Centenaire de notre membre fondateur !

Lors de la réunion du conseil d'administration du 20 juin 2024, nous avons rendu hommage à deux membres de longue date de notre association : Yvon GÉRARD et Marcelle HÉRALY.

Yvon GÉRARD¹ est né à Izel le 6 juillet 1924, c'est ce qui a justifié que nous lui rendions hommage avant qu'il ne devienne centenaire. Il est le dernier membre fondateur vivant de notre association qui a vu le jour en 1992 sous l'impulsion de Roger DUBOIS, Directeur général des personnels de l'enseignement. Ce dernier s'entoura de huit membres des personnels de l'enseignement et de l'administration compétente en cette matière. Parmi ceux-ci figurait Yvon GÉRARD, alors Administrateur de l'internat annexé à l'Athénée Royal Marcel TRICOT à Strombeek-Bever.

Yvon a fait des études d'instituteur à l'École Normale de Virton et, en 1948, il débarque à l'École Moyenne de Laeken. Il fait alors la connaissance de Marcel TRICOT avec qui il ne cessera de coopérer et qu'il soutiendra tout au long de sa vie. Il contribuera à transformer cette petite École Moyenne en un Athénée réputé qui comptera plus de 3.000 élèves en offrant toutes les sections y compris techniques dotées d'un matériel moderne. À cela sont venus s'ajouter d'abord l'internat et, ensuite, les « Classes de Plein Air de Beaumont. »

Pour réussir une telle entreprise, il fallut une collaboration étroite entre Yvon GÉRARD et Marcel TRICOT. Ce dernier ouvrait les portes mais, quand c'était nécessaire, Yvon les forçait, faisant preuve d'un entêtement remarquable.

Malgré sa mise à la retraite en 1985, Yvon a continué à s'investir dans la gestion du Centre de Beaumont, mais aussi dans notre association où il fut toujours un administrateur très actif.

Nous avons également souhaité remercier Marcelle HÉRALY, institutrice retraitée, qui a siégé au conseil d'administration pendant plus de 25 ans, en assurant avec rigueur les mandats de trésorière puis de trésorière adjointe. Elle a participé à l'organisation de nombreuses activités et s'est aussi chargée, des années durant, de l'expédition de notre Bulletin des Retraités.

Cet hommage s'est terminé autour d'un excellent repas au restaurant « Damasquino » à Nivelles, où nous avons dégusté des spécialités syriennes proches de la cuisine libanaise. Une véritable explosion des saveurs que tant Yvon que Marcelle ont appréciée au plus haut point !

Merci pour leur engagement et n'oublions jamais que c'est dans l'œil de l'ancien que l'on voit la lumière (Victor HUGO).

Pierre ERCOLINI – Président



De gauche à droite : Maurice GASPARD, Pierre ERCOLINI, Roland GAINNAGE, Yvon GÉRARD (assis), Claude VAN MALDER, Jean-Pierre CHARLIER et Guy SEVERS.

¹ Voir à son sujet l'article « Gloire et tragédie » rédigé par Roland GAINNAGE et publié dans le Bulletin n° 160 de janvier 2021.
Bulletin de l'APRAFS n° 174 – 3^e trimestre 2024

Trois jours à la Côte belge

Lors du Conseil d'administration du 20 juin, nous avons décidé de modifier les dates et les modalités d'organisation du mini-séjour initialement projeté pour cet automne.

Ce changement s'explique par le fait que l'hôtel était complet aux dates envisagées et qu'il est apparu préférable d'étaler les visites prévues sur 3 jours plutôt que deux et d'éviter les périodes de congés scolaires. Voici la nouvelle mouture de cette activité.

Dates : entre les vacances de Pâques des néerlandophones et germanophones, qui se terminent le lundi 21/4 et les vacances de Printemps des francophones débutant le vendredi 25/4 au soir.

Visites prévues : toutes guidées, excepté Raversijde (audioguide) et le bateau (commentaire audio).

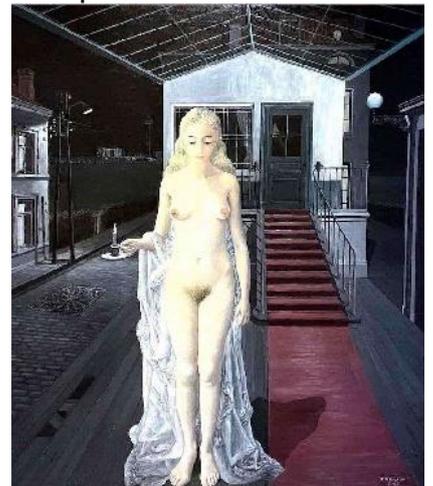
➤ **22/4 matin – Musée Paul DELVAUX (S^t-Idesbald)**



En 1982, Charles VAN DEUN, en concertation avec Paul DELVAUX, achète le Vlierhof pour y établir le Musée Paul DELVAUX. Le peintre avait découvert Sint-Idesbald en 1945 et considérait le village comme un lieu de séjour agréable et inspirant.



Le Musée propose de découvrir les peintures, aquarelles, dessins et carnets de croquis du maître grâce à une visite guidée. On y plonge au cœur d'un univers aux accents poétiques où on trouve femmes et squelettes, l'architecture néoclassique et les trains qui participent au rêve éveillé d'un artiste aussi attachant que surprenant. Outre la collection permanente, la scénographie est régulièrement renouvelée pour présenter des expositions temporaires



présentant de nouveaux regards sur une œuvre complexe et variée.

➤ **22/4 après-midi – Abbaye des Dunes (Koksijde)**



Au Moyen Âge, la silhouette de cette abbaye dominait le paysage. Promenade en toute quiétude le long des anciens remparts, entourés par la beauté de la nature.



Découverte de pièces de collection uniques trouvées sur place

par les archéologues, de l'histoire de l'abbaye et du rôle important joué par les seigneurs des dunes dans la région.

Au XVI^e siècle, l'abbaye possédait une brasserie. La visite guidée permet de découvrir comment les moines traitaient alors l'alcool et se termine par une dégustation des quatre bières de la « Brasserie Sint-Idesbald » aménagée en 2020 dans une partie de l'ancienne ferme de l'abbaye.



➤ **23/4 – Domaine provincial de Raversijde et le musée du « Mur de l'Atlantique »**

Le domaine de Raversijde, qui constitue un joli écrin de nature logé au milieu des dunes et à deux pas de la mer, offre un environnement naturel et historique des plus agréables.

Il compte 3 thèmes à explorer :

- Le premier est un mémorial dédié au prince Charles, régent de Belgique de 1944 à 1950. Un musée est installé dans la modeste maison de pêcheur qui fut sa demeure jusqu'à ce qu'il la vende à l'État belge en 1981.



- Le deuxième est « Walraversijde – Anno 1465 », un village médiéval de pêcheurs dont quatre maisons, comportant un fumoir de poissons et une boulangerie, ont été reconstituées suite à des fouilles archéologiques et avec des briques du XV^e siècle.

Un musée interactif complète la visite.

- Et puis surtout, vestiges particulièrement bien préservés des deux guerres : la Batterie « Aachen » (1^{re} Guerre) et la Batterie « Saltzwedel-neu » de l'« Atlantikwall Raversijde », reste de la grande ligne de défense allemande de la Seconde Guerre mondiale qui s'étendait de la Norvège aux côtes franco-espagnoles sur plus de 5.300 km ! Ce musée en plein air est



un site historique exceptionnel. Il présente une soixantaine de constructions allemandes des deux guerres : tranchées, souterrains, bunkers, batteries côtières ... Autant de vestiges d'architecture et d'arsenal de guerre. Certains ont été reconstruits à l'identique et réaménagés avec des mannequins et des objets

d'époque pour plonger le visiteur en immersion. Vous pourrez y palper l'atmosphère pesante du « jour le plus long » en visitant les souterrains !

➤ **24/4 matin – Musée National de la Pêche « Navigo » (Nationaal Visserijmuseum Oostduinkerke)**

Ce musée raconte l'histoire de la pêche en Flandre sous toutes ses facettes : des héros locaux tels que les « pêcheurs d'Islande » et les pêcheurs de plage, aux familles de pêcheurs et à leur vie en mer et sur le rivage. Cap aussi sur les pilleurs d'épaves, les superstitions et croyances populaires chez les pêcheurs, un chantier naval historique. Certaines salles, comme celle consacrée à la pêche sur la plage, ont fait l'objet d'une collaboration intensive avec les communautés patrimoniales.



La maison du pêcheur est un autre élément incontournable.

Cette maison iconique est la pièce centrale du site. Grâce à un environnement audio avec

des bruits de ménage, les visiteurs s'imaginent en compagnie d'une famille de pêcheurs du début du 20^e s.

Le musée a été entièrement rénové il y a une quinzaine d'années. À cette occasion, le bateau de pêche côtière OD.1 Martha a été installé au cœur du nouveau bâtiment. Ce bateau fait fonction de point de départ pour différentes histoires racontées dans le musée.



Après avoir été une seconde fois en chantier durant plusieurs années, Navigo devrait avoir rouvert ses

portes ce 7 septembre 2024. La grande nouveauté est une salle construite sur mesure pour accueillir le squelette de 17 mètres du cachalot « Valentin », qui s'était échoué à la Saint-Valentin 1989 sur la plage de Saint-André à Oostduinkerke.

➤ 24/4 après-midi – Promenade en bateau dans le port de Nieuwpoort

Nous découvrirons l'une des plus belles villes portuaires du littoral en bateau de plaisance. Nous naviguerons durant une heure le long de la réserve naturelle de l'embouchure de l'Yser (Ijzermunding), dans le port de plaisance de Nieuport, le plus grand d'Europe du Nord; nous verrons également le côté mer de la Minque, des bateaux de pêche, du monument Albert 1^{er} et le Ganzenpoot avec, très souvent, une belle rencontre avec des phoques !



Logement : Hôtel Domein Westhoek à Oostduinkerke.



Deux nuits en chambre « confort » et en demi-pension (petit déjeuner et repas du soir sous forme de buffet chaud et froid).

Verre de bienvenue.

Inclus : accès gratuit à la piscine, au terrain de pétanque et un accès au mini-golf.



Prix : 256 € / personne en chambre double et 284 € en chambre seule + 5 € / personne pour les non membres ni famille proche d'un membre.

Inscriptions : dès que possible, afin de pouvoir bloquer rapidement les chambres.

Date-butoir : 15 novembre. Formulaire d'inscription en page 21.

Annulations : possibles jusqu'au 30 novembre 2024, **après quoi le coût de l'hôtel restera dû**, eu égard à nos engagements. Une assurance-annulation est donc conseillée.

Paiement : arrhes de 75 € / personne à l'inscription + 75 € en novembre, 75 € en janvier et solde pour le 5 mars, sur le compte BE61 0689 4782 4817 de l'APRAFS.

Alain VAN STYVENDAEL – Administrateur
arbavst@gmail.com

Sources photos : outre les sites des lieux visités, AR Campin, infocomeduc.be, lelittoral.be, Trip Advisor, Vakantie Middelkerke, visitoostende.be et Wikipedia.

HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉTAT EN BELGIQUE DEUXIÈME PARTIE : LES ANNÉES SOIXANTE

1. L'après Pacte scolaire

Le Pacte scolaire conclu en 1958 avait apaisé les esprits et contribué à créer un équilibre plus stable entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel.

En accordant des subventions de fonctionnement et d'équipement aux écoles de l'enseignement subventionné ainsi que des subventions-traitements à leur personnel et en permettant par ailleurs à l'État d'ouvrir des établissements scolaires partout où le besoin s'en faisait sentir, la loi du 29 mai 1959 avait créé des conditions favorables à une expansion rapide de l'enseignement dans les deux régions du pays.

L'accroissement ininterrompu des effectifs scolaires, conséquence du baby-boom qui avait suivi la guerre et le contexte budgétaire plutôt favorable permirent l'ouverture d'un nombre considérable de nouvelles écoles. Selon certaines sources², on dénombrait avant la fin de la décennie, 376 établissements nouveaux dans l'enseignement de l'État (primaire et secondaire

confondus), 31 au niveau des Provinces et des Communes et 465 dans l'enseignement confessionnel.

Une progression remarquable mais qui n'eut pas que des effets positifs. En effet, le libre choix des parents garanti par le Pacte scolaire et par la Constitution, c'est-à-dire la possibilité pour ceux-ci de trouver à une distance raisonnable (et par conséquent assez proche) un établissement scolaire répondant à leurs convictions philosophiques ou religieuses, a eu pour conséquence de multiplier le nombre de petites écoles. Et, ce faisant, d'attiser la rivalité entre elles, au point de les mettre en grande difficulté quelques années plus tard lors des mesures de rationalisation des enseignements primaire et secondaire.

L'impact de l'ouverture de ces nouvelles écoles sur le budget de l'État fut en effet tel que le législateur fut contraint à prendre rapidement des mesures pour endiguer le développement des réseaux d'enseignement. Celles-ci furent concrétisées par la loi du 8 juillet 1966³ tendant à freiner temporairement les réseaux scolaires. Une disposition qui restera d'application jusqu'à la publication d'un plan de rationalisation et de programmation dans l'enseignement secondaire.

2. Les années soixante, une période de maturation d'idées nouvelles

2.1. Des attentes mais aussi un progrès réel dans la carrière des membres du personnel enseignant de l'État

Malgré les avantages procurés par le Pacte scolaire et les progrès réalisés grâce à une conjoncture favorable, la plupart des réseaux d'enseignement restent en situation de revendication.

- L'enseignement subventionné (le libre confessionnel en particulier) réclame toujours plus d'autonomie pour développer son enseignement et, bien sûr, toujours plus de subventions estimant que si la liberté octroyée par l'État n'est pas soutenue par des moyens financiers, elle est illusoire. Il devra cependant attendre jusqu'en 1973 avant d'obtenir totalement satisfaction.
- L'enseignement de l'État est, quant à lui, davantage préoccupé par les conditions de travail de son personnel. En cette période d'expansion de l'enseignement, les désignations et les nominations d'enseignant(e)s sont nombreuses et toujours laissées à la discrétion du gouvernement, pouvoir organisateur de l'enseignement de l'État. Elles sont faites par le ministre compétent avec une liberté totale qui ouvre la voie au favoritisme et aux interventions partisans. Aussi, l'idée de doter le personnel de l'enseignement de l'État d'un cadre statutaire inspiré par des règles objectives commence peu à peu à gagner du terrain. Mais cela ne se fera pas sans peine tant les résistances sont nombreuses. Malgré plusieurs résolutions prises à cet effet par la Commission du Pacte scolaire en 1963⁴ et en dépit de la loi adoptée en 1964⁵, il faudra encore attendre cinq années avant la parution de l'arrêté royal du 22 mars 1969 dotant d'un statut complet les membres du personnel de l'enseignement de l'État, un acquis majeur pour les organisations syndicales représentatives de cet enseignement.

2.2. Le temps de la réflexion et des premières réalisations

Dans la foulée de la démocratisation qui se poursuit à vive allure, de nouvelles filières d'enseignement voient le jour pour permettre aux jeunes de toutes les catégories sociales d'accéder aux études secondaires complètes. C'est un progrès incontestable. Mais il y a aussi des zones d'ombre. En effet la concurrence entre établissements est rude et le niveau d'exigence parfois élevé (dans l'enseignement moyen en particulier) met beaucoup d'élèves dans une situation inconfortable.

³ Loi du 08/07/1966, dite « Loi de freinage ».

⁴ Résolution de la Commission du Pacte scolaire du 8 mai 1963, consacrée entre autres aux recrutements, désignations, nominations et promotions du personnel enseignant de l'État.

⁵ La loi du 22 juin 1964 relative au statut des membres du personnel de l'enseignement de l'État, telle qu'elle a été modifiée par la loi du 31 mars 1967.

Le nombre d'échecs s'accroît et le corps professoral s'interroge : faut-il toujours se baser sur les mêmes critères alors que les jeunes sont très diversifiés ?

Des velléités de changement apparaissent çà et là. Plusieurs établissements se lancent dans des expériences pédagogiques parfois controversées (les mathématiques modernes entre autres). D'autres souhaitent de nouveaux programmes et plaident pour une pédagogie mieux adaptée aux besoins des élèves. Des notions comme la pratique d'un enseignement différencié commencent à se faire jour.

Bref, un courant de rénovation se dessine peu à peu.

À la rentrée en 1969, 22 établissements d'enseignement secondaire (dont 20 dans l'enseignement de l'État, ce dernier faisant toujours figure de pionnier) s'engagent dans une expérience pédagogique audacieuse qui prendra bientôt le nom « d'enseignement rénové ». Nous reviendrons au chapitre suivant sur cette importante réforme de notre enseignement secondaire.

Par ailleurs, la concertation entre les réseaux (activée par l'article 5 de la loi du Pacte scolaire) devient pratique courante. Elle n'obtient cependant que des résultats mitigés. Ainsi, malgré de longs palabres, elle ne permet pas de faire aboutir un projet de loi concernant la prolongation de la scolarité obligatoire, un corollaire pourtant indispensable à la poussée de démocratisation des études et à la nécessité d'améliorer le niveau de formation et de qualification de nombreux jeunes dans notre pays. Ce projet restera en veilleuse pendant de nombreuses années encore et devra attendre 1983 pour voir le jour⁶.

En revanche, une réflexion globale amorcée au sujet des besoins éducatifs à réserver aux enfants « handicapés » sera plus fructueuse. Certes, on n'avait attendu la décennie soixante pour s'y intéresser. Depuis plusieurs années déjà, plusieurs pouvoirs publics (la Province du Hainaut notamment) avaient mis en place des structures appropriées pour les enfants dont les aptitudes ne permettaient pas la fréquentation d'un enseignement traditionnel. Les efforts entrepris par les uns et les autres seront couronnés par une loi-cadre⁷ destinée aux enfants physiquement et mentalement désavantagés.

2.3. Deux avancées significatives

2.3.1. Évolution de la notion de neutralité dans l'enseignement de l'État

L'État qui fut, au temps des luttes scolaires, le fer de lance de la laïcité s'impose à présent par sa neutralité.

C'est dans la loi du Pacte scolaire qu'elle est énoncée pour la première fois. Mais le législateur de 1959 se borne à préciser que « *parmi les écoles officielles (celles qui sont organisées par les Pouvoirs publics) sont réputées neutres celles qui respectent toutes les convictions philosophiques et religieuses des parents qui leur confient leurs enfants (...) et dont au moins deux tiers du personnel enseignant sont porteurs d'un diplôme de l'enseignement officiel et neutre* ».

C'est en 1963 que cette notion est affinée par la Commission permanente du Pacte scolaire⁸ : « *La neutralité, énonce-t-elle, implique la parfaite objectivité dans l'exposé des faits, oral ou écrit, et une constante honnêteté intellectuelle au service de la vérité. Aussi le personnel enseignant de l'école neutre s'abstiendra de prendre parti dans des problèmes idéologiques ou sociaux qui sont d'actualité et qui divisent l'opinion publique. Il s'agit en effet de donner aux jeunes une ouverture d'esprit à la pluralité des valeurs qui constituent l'humanisme occidental ...* » Et la commission de conclure que « *La neutralité telle que définie par la présente résolution s'applique en particulier à l'enseignement organisé par l'État, visé par le Pacte scolaire et dans lequel cette neutralité est obligatoire.* »

⁶ Loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire.

⁷ Loi du 6 juin 1970 sur l'enseignement spécial.

⁸ Résolution de la Commission permanente du Pacte scolaire du 8 mai 1963, approuvée par les trois partis signataires du Pacte et par le Gouvernement.

Remarque : il convient d'ajouter que la notion de neutralité a été réaffirmée et complétée à maintes reprises au cours des décennies qui vont suivre afin de lui donner un contenu adapté aux évolutions de notre société.

2.3.2. Évolution culturelle de part et d'autre de la frontière linguistique

Un désir croissant d'autonomie culturelle se manifeste dans chacune des deux régions du pays, en particulier en Flandre.

Vu les liens étroits existant entre la culture et l'enseignement, il va de soi que chaque communauté va vouloir accroître ses compétences en matière d'enseignement.

La première mesure en ce sens sera la loi linguistique du 30 juillet 1963.

Elle consacre le principe que la langue de l'enseignement sera la langue de la région.

Un pas supplémentaire sera franchi avec l'arrêté royal du 28 juillet 1967 qui divise par régime linguistique la compétence gouvernementale dans le département de l'Éducation nationale. Il sera suivi deux ans plus tard par le dédoublement du ministère de l'Éducation nationale.⁹

Il est clair qu'à partir de ce moment, la politique de l'enseignement va évoluer de manière différente dans les deux régions du pays, même si la compétence du législateur national se maintiendra sur l'ensemble du territoire national jusqu'à la révision constitutionnelle de 1988-1989.

2.3.3. En guise d'épilogue, un événement plutôt anecdotique, mais qui a fait couler beaucoup d'encre : le congé du samedi matin dans l'enseignement.

Au cours des années 1963-1964, un problème totalement étranger aux programmes scolaires et à la pédagogie a fait la Une de plusieurs journaux et magazines.

Les plus anciens d'entre-nous se souviennent sûrement qu'en ce temps-là, les élèves fréquentaient encore l'école le samedi matin.

Mais, dès le début des années soixante, les mentalités et les désirs se transforment.

D'aucuns parmi les parents souhaiteraient profiter du week-end pour partir à la mer ou à la campagne ou tout simplement s'accorder deux jours de détente en famille avec leurs enfants. D'autres ne partagent pas cet avis et, de concert avec la majeure partie des autorités scolaires, craignent que les travaux et les devoirs imposés aux élèves en fin de semaine soient négligés si l'on accepte le week-end de deux jours complets.

La résistance au changement aidant, la question restera au point mort ... jusqu'en 1973, année où les cours du samedi matin seront supprimés et répartis autrement sur les autres jours de la semaine.

Pour des raisons pédagogiques ? Bien sûr que non. Ce sont les répercussions de la crise pétrolière et l'augmentation du coût de l'énergie qui ont eu le dernier mot.

Une fois de plus, les impératifs socio-économiques l'ont emporté sur toute autre considération.

Un problème récurrent qu'avait constaté le philosophe français Gaston BACHELARD quand il écrivait en 1938 : « *Il est temps de mettre la société au service de l'école, pas l'école au service de la société.* »

Roland GAINAGE – Past Président

Sources :

- Jan DE GROOF : Le Pacte scolaire : coordination et annotations. Story-Scientia 1990.
- Institut d'Étude du droit de l'école (en collaboration avec l'Institut d'Étude des Religions et de la Laïcité de l'ULB). Dossier réalisé en 1992.
- Coupures de presse et extraits de conférences ou d'exposés en rapport avec la Paix scolaire au moment de la communautarisation de l'enseignement (années 1988-1989).

9 Arrêté royal du 25 septembre 1969.

Au fil de l'eau d'Annevoie à Tailfer



Situés en Haute-Meuse, dans une région où se côtoient harmonieusement forêts et rivières, les Jardins d'Annevoie constituent une véritable perle dans un écrin de verdure. Ces Jardins, où le style français se mêle harmonieusement au romantisme anglais et au raffinement italien, ont été conçus pour ne dévoiler leurs richesses que peu à peu, au fur et à mesure de la promenade et conduire de surprise en surprise au gré de la variété des contrastes.

C'est sous une pluie intermittente qu'une vingtaine de nos membres se sont retrouvés sur le parking du château d'Annevoie et de ses jardins devenus à la fois site touristique populaire mais aussi lieu de recherche et d'éducation sur la botanique et l'écologie. Heureusement, cet épisode pluvieux s'est arrêté dès le début de la visite.

Tout au long de notre parcours, nous avons pu bénéficier d'explications à caractère historique et botanique grâce à notre organisateur du jour : André CAUSSIN.

Les Jardins d'Annevoie ont été créés au XVIII^e siècle par Charles-Alexis DE MONTPELLIER (1717-1807), en s'inspirant de ses nombreux voyages en Europe. Il a hérité du domaine de son père Jean DE MONTPELLIER (1679-1740) et a fait agrandir le château au milieu du XVIII^e siècle. Maître de forges tout comme son père, il lui succéda dans la charge de chambellan héréditaire du Comté de Namur. Il a ensuite créé les jardins d'eau dès 1758, en utilisant les cours d'eau qui alimentaient ses forges en amont et en contrebas du château. Les jardins sont restés dans la famille DE MONTPELLIER pendant onze générations jusqu'en 2000, date à laquelle ils ont été acquis par l'ASBL « Les Amis des jardins d'Annevoie ». Depuis 2017, Ernest-Tom LOUMAYE et son épouse gèrent la propriété via un bail emphytéotique et la Fondation privée « Domaine historique du château et des jardins d'Annevoie » avec l'aide de la Fondation Roi Baudouin.

Notre guide nous a permis notamment de percevoir les trois philosophies qui ont animé les concepteurs de ses jardins à savoir « à la française », où l'art corrige la nature, « à l'italienne », où l'art s'accommode à la nature et « à l'anglaise », où l'art imite la nature.

Si nous parlons brièvement chiffres, les Jardins d'eau comptent 4 sources et plus de 50 fontaines et jets d'eau, qui fonctionnent depuis plus de 250 ans sans interruption. La nature anime, sans machinerie, tous les jeux d'eaux. Depuis 2015, le travail d'entretien est réalisé sans produits phytosanitaires (pesticides et désherbants) et avec la pratique du fauchage tardif.



Durant près de deux heures, nous avons déambulé parmi les nombreux parterres, bassins et allées qui représentent un mariage harmonieux entre la nature et l'art, témoignant ainsi de l'ingéniosité humaine dans la création d'espaces de beauté. Ces jardins d'eau sont classés au **Patrimoine Majeur de Wallonie** et ont reçu le label français « **Jardin Remarquable** ». Ne perdons pas de vue que ce sont les seuls jardins d'eau de Belgique et qu'ils sont régulièrement cités parmi les plus beaux d'Europe.

L'heure du repas ayant sonné, nous nous sommes rendus au restaurant « Les 7 Meuses » à Profondeville, niché à 260 mètres d'altitude et offrant une vue panoramique imprenable sur la vallée de la Meuse. Les participants ont pu opter pour des plats raffinés tels que tagliata de bœuf à l'italienne, magret de canard poire-cognac et pain d'épices, filet de bar rôti aux herbes, tomates confites et purée d'olives ou encore linguine aux scampis et burrata au pesto de pistache.



Après cette pause, nous avons rejoint le complexe de Tailfer à Lustin où nous attendait notre guide de l'après-midi, un ingénieur retraité de cette usine.

Ce site épouse une courbe du fleuve, rive droite, au pied du village. D'une étendue de 17 hectares et bordé côté Meuse par une rangée d'arbres longilignes, il se fait relativement discret dans un paysage dominé par une carrière de grès. Depuis 1973, l'intercommunale bruxelloise Vivaqua (anciennement Compagnie intercommunale des Eaux de l'agglomération bruxelloise) exploite ici une usine de production qui transforme l'eau brute de la Meuse en eau potable.



La visite débuta par la projection d'un film d'une dizaine de minutes, suivie par une visite guidée des installations. Nous avons alors suivi le trajet pris par l'eau : depuis son pompage dans le fleuve jusqu'à son « refoulement » dans des conduites qui la mènent à Bruxelles après plusieurs étapes de traitement, à la fois mécaniques (filtrages et décantation) et chimiques (préozonisation, floculation et ozonisation), avec un contrôle constant de qualité.



L'usine de Tailfer peut capter au maximum 3 m³ par seconde dans la Meuse, soit 260.000 m³/jour. L'usine est conçue de manière modulaire et divisée en 4 unités de production délivrant 180.000 m³/jour en régime de longue durée et 240 000 m³/jour en régime de pointe. Une moitié est revendue à d'autres distributeurs en Wallonie et en Flandre. Le seul site de Tailfer fournit de 35 à 40 % des besoins de la Région bruxelloise, voire davantage en été ou en période de canicule. Elle emploie environ 70 personnes, « tous métiers confondus ».

Cette journée sur le thème de l'eau nous a permis de découvrir deux sites remarquables, témoignages à la fois du passé prestigieux et du modernisme de la Province de Namur. Merci à André CAUSSIN pour l'organisation de cette activité et de son bon déroulement !

Pierre ERCOLINI – Président

Photos : Edmond Debouny et Maurice Gaspar.

LES TIC ... MOI JE N'Y COMPRENDS RIEN ! ATTENDS, J'ESSAYE DE T'EXPLIQUER 😊

Facebook, tu connais ?

Depuis un peu plus d'un an, l'APRAFS est « sur Facebook » ...

Pourquoi ? Est-ce utile ? Est-il dangereux de s'y connecter ?

Nous allons tenter de répondre à ces questions, ainsi qu'à celles-ci :

- **Qu'est-ce que « Facebook » ?**
- **Quelles différences y a-t-il entre « une page Facebook » et « un groupe Facebook » ?**
- **Comment créer un compte et comment le sécuriser ?**
- **Comment ajouter un ami ?**
- **Comment publier ?**



1. Qu'est-ce que Facebook ?

FB est un réseau social en ligne qui permet aux utilisateurs de se connecter avec d'autres personnes et de partager des informations telles que des photos, des vidéos et des messages.

2. Qu'est-ce qu'un compte (ou « Profil ») Facebook ?

Un compte FB est un compte personnel qui permet de se connecter à FB et d'accéder à toutes les fonctionnalités de la plateforme.

On peut utiliser son compte pour publier des mises à jour de statut, des photos et des vidéos, pour communiquer avec ses « amis » et sa famille et pour suivre les pages qui nous intéressent.

3. Qu'est-ce qu'une page Facebook ?

Une page FB est un espace public où les entreprises, les organisations et les personnalités publiques peuvent partager des informations avec les utilisateurs de FB.

Le but est de créer une communauté autour de son association, son groupement de personnes ou son entreprise.

On peut y proposer du contenu (textes, photos), des publicités, promouvoir ses activités.

Remarque : ce qui est publié en « mode public » sur une page FB peut être trouvé et lu par toute personne, membre de FB ou non, effectuant une recherche sur le nom du titulaire.

Le lien <https://www.facebook.com/profile.php?id=100088437633219> conduit à la page de l'APRAFS sur laquelle on trouve l'objet de l'association, les activités programmées ou encore les photos et commentaires de celles qui ont été réalisées.



4. Qu'est-ce qu'un groupe Facebook ?

Un groupe FB est une sorte de forum de discussion qui permet de rassembler des membres de FB autour d'un même intérêt ou d'un sujet commun. Il y est possible de discuter, de partager des photos, des vidéos ou autres. Le groupe est géré par un ou plusieurs administrateurs. Un groupe FB peut être soit « privé » (il faut faire une demande pour rejoindre le groupe), soit « public » (tout le monde peut rejoindre le groupe), soit enfin « secret » (il faut faire une demande pour rejoindre le groupe et être approuvé par l'administrateur).

Un groupe APRAFS a été créé et est « public », mais, pour l'instant, il est « en dormance » : nous nous concentrons d'abord sur la page de l'association.

Il est possible de créer d'autres groupes au départ de notre page FB. On pourrait ainsi créer un groupe « secret » destiné aux seuls participants à une activité déterminée (voyage, ...) afin de poser des questions, échanger des informations, ...



5. Qu'est-ce qu'un mur Facebook ? Qu'est-ce qu'un fil d'actualité ?

Un compte Facebook a deux pages principales : le « mur » et le « fil d'actualité ».

- **Le « mur »** est l'endroit qui comporte les notifications et événements **publiés par le titulaire du compte** (ou profil) FB.

C'est donc sur votre mur que vos « amis » ou « fans » laisseront leurs messages.

C'est aussi là qu'ils pourront « liker » votre publication, c'est-à-dire cliquer sur une icône qui se lira facilement par tous (par ex. j'aime ou j'adore ou je suis solidaire ...)

Il est possible de régler les paramètres du compte pour poser des limites (par exemple, accepter ou pas qu'une personne réponde à vos publications).

- **Le « fil d'actualité »** de FB est une liste personnalisée de contenus que vous voyez lorsque vous vous connectez à votre compte FB.

Il contient des **publications et des mises à jour** de statut **de vos amis et des pages que vous suivez**. Le fil d'actualité vous montre, en principe, les publications les plus intéressantes pour vous. Il comporte de nombreuses publicités. Nous en reparlerons plus tard.

6. Comment créer un compte Facebook ?

1. Accédez à www.facebook.com et cliquez sur « Créer un compte ».
2. Renseignez vos nom, adresse courrielle (adresse mail) ou numéro de GSM, mot de passe (de préférence très solide, combinant majuscules, minuscules, chiffres et symboles), éventuellement votre date de naissance et votre genre.
3. Cliquez sur « Inscription ».
4. Pour finaliser la création de votre compte, vous devez confirmer votre adresse courrielle (adresse mail) ou votre numéro de GSM.

7. Comment ajouter un ami sur Facebook ?

1. Cliquez sur la barre de recherche en haut à gauche de n'importe quelle page FB.
2. Entrez le nom de votre ami dans la barre de recherche, FB propose une liste de noms, il suffit de cliquer sur la proposition qui correspond à votre recherche.
3. Pour lui envoyer une invitation, cliquez sur  à côté de sa photo de profil.

8. Comment publier sur Facebook ?

1. Connectez-vous à votre compte FB.
2. Cliquez sur le champ « Quoi de neuf ? » en haut de votre fil d'actualité.
3. Saisissez votre message ou ajoutez une photo ou une vidéo.
4. Cliquez sur Publier.

Rita MIDAVAINÉ – Administratrice

Sources : Bing Chat, l'IA de Edge, pages d'aide de Facebook

NOTRE « VISITE CULTURELLE » DU 6 JUIN 2024 – COMPTE-RENDU

Escapade dans le Pajottenland : de la roseraie COLOMA au château de Gaasbeek



Sous un soleil radieux, nous nous sommes retrouvés à Sint-Pieters-Leeuw pour une balade romantique. Il faut le voir pour le croire ... Dans les environs de Bruxelles, la Roseraie COLOMA est un magnifique jardin consacré à la fleur la plus célèbre au monde et un endroit qui resplendit de multiples couleurs. Nous allions pouvoir nous délecter en admirant près de 200 000 fleurs dans un agencement des plus harmonieux.

Nous avons retrouvé notre guide devant le château COLOMA. Ce dernier, de style renaissance, porte le nom d'un chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche. Charles DE COLOMA en devint propriétaire en 1745 par son mariage avec la baronne Eugénie Roose VAN DER GRACHT.



D'abord forteresse militaire, le château s'est rapidement transformé en résidence de campagne. Au cours du temps, le domaine s'enrichira d'écuries, d'une annexe de style renaissance (aujourd'hui taverne avec terrasse) et d'un pavillon avec tour ronde (qui abrite un musée depuis l'an 2000). Il a même été transformé en internat de 1947 à 1970 avant de se dégrader, puis d'être

racheté par la Commune de Sint-Pieters-Leeuw en 1984 et restauré en 1992. Il est utilisé à présent comme centre culturel et de séminaires.

Après ces explications, notre guide entra dans le vif du sujet en nous posant la question suivante : « Quel est le point commun entre la reine MATHILDE, le cardinal de RICHELIEU, Johann STRAUSS, Amélie NOTHOMB et Louis DE FUNÈS ? » Bon nombre d'entre nous se sont souvenus que ces personnages célèbres disposent tous d'une rose qui leur est dédiée et que l'on peut retrouver dans ce parc de quinze hectares parmi près de 3 000 autres variétés en provenance de 28 pays. À l'entrée de ce conservatoire, nous avons découvert la maîtresse des lieux, la rose Coloma, fleur simple et très résistante de couleur jaune abricot au départ qui évolue ensuite vers le blanc avec quelques touches de rouge, créée par Martin VISSERS. Ensuite, nous avons parcouru les différents jardins en nous extasiant devant chaque nouvelle découverte.



Créé en 1995, le premier jardin, où tout n'est que symétrie avec des massifs géométriques entourés de buis, fait référence au parc initial à la française. Et les massifs se déclinent exclusivement en rouge et blanc, en référence aux couleurs de la baronne Eugénie ROOSE.

Après avoir gravi quelques marches, nous avons découvert « le jardin flamand » composé de cultivars élaborés par des sélectionneurs flamands ayant obtenu de nombreux prix comme Louis LENS, créateur du rosier « Pascali ». En point d'orgue, une grande pergola, tapissée de roses. Qui l'aurait cru ? Nous avons aussi découvert la roseraie ancienne qui ressemble à s'y méprendre à un livre en plein air sur l'histoire de cette fleur. Aménagée en 2000, la troisième parcelle contient plus de 700 variétés de roses anciennes. Attardons-nous sur la Rosa Alba et la Rosa Gallica, très célèbres dès l'Antiquité. Les Romains appréciaient beaucoup ces fleurs. PLINE L'ANCIEN en parle déjà dans son « Historia naturalis ». Le premier catalogue de roses qu'il a élaboré reprenait ... 13 variétés. Autour de ces roses très anciennes, des roses de Damas, des roses Bourbon, des roses de Chine ... qui ont été intégrées dans les processus de sélection ayant débouché sur les roses modernes.



Notre promenade s'est poursuivie dans le jardin international d'une superficie de plus de deux hectares. Il abrite près de 1 500 variétés de roses provenant de 28 pays différents, intégrées dans un aménagement paysager d'inspiration anglaise comprenant des éléments décoratifs propres aux nations d'origine. En contrebas, on trouve l'espace dédié aux roses sur tige, avec 250 variétés regroupées par couleur. Notre guide nous expliqua que « Les espaces dévolus à la France et l'Allemagne sont les plus vastes car ces pays ont une longue et prolifique tradition de création de roses ». Quant aux Hollandais ? Ils sont davantage producteurs que créateurs et dominent le commerce dans nos régions. La visite s'est terminée sur des nuances asiatiques avec les jardins chinois et japonais.

Heureux de cette promenade au milieu de ces milliers de roses, nous nous sommes rendus ensuite au restaurant Axel DEWIT à Lennik. Dans un décor rustique chic et un service impeccable, nous avons dégusté un excellent repas avec au menu du cava en apéritif, du carpaccio, du coucou de Malines et un dessert glacé.



Après cet intermède gastronomique, nous nous sommes retrouvés dans la cour intérieure du château de Gaasbeek où nous attendait un guide. Il évoqua les différents seigneurs des lieux qui laissèrent leur empreinte dans ce domaine. Lors de la visite, nous avons pu découvrir une succession d'intérieurs tels que la salle des chevaliers, la bibliothèque, la salle des gardes, la cuisine, la salle d'archives, les chambres d'apparat et bien sûr, les appartements de la marquise Marie ARCONATI VISCONTI. On y trouve de magnifiques tapisseries de Tournai et de Bruxelles du 16^e siècle, des meubles flamands du 17^e

siècle, des tableaux précieux et de très nombreux objets anciens dont des statues, de l'orfèvrerie et de l'argenterie.

Parmi les seigneurs qui furent propriétaires du château, j'en épingle trois qui méritent que l'on s'attarde sur leur histoire.

1. À partir de 1386, Sweder D'ABCOUDE, voulut mettre la main sur le baillage de Rhode-Saint-Genèse. Il rencontra l'opposition des magistrats de Bruxelles, conduits par Everard T'SERCLAES. Ce dernier tomba dans un piège tendu par les soldats du seigneur de Gaasbeek, fils naturel de Sweder D'ABCOUDE, qui lui arracha la langue et le pied droit. Il décéda le 31 mars 1388. En représailles, les Bruxellois s'emparèrent et incendièrent le château en emportant avec eux toute la volaille, ce qui leur valut de porter le surnom de « kiekenfretters », les bouffeurs de poulets. Quant à T'SERCLAES, il est devenu le symbole de la liberté communale dans le contexte de l'indépendance de la Belgique après 1830.
2. En 1565, le comte Lamoral D'EGMONT acquiert la seigneurie de Gaasbeek. Chevalier de la Toison d'Or, gouverneur et capitaine général de Flandres et d'Artois, il fait partie de la haute noblesse des Pays-Bas. Son opposition au roi Philippe II d'Espagne entraîna sa décapitation, ainsi que celle du comte DE HORNES en 1568 sur la Grand-Place de Bruxelles. C'est surtout à partir du XIX^e siècle que les Comtes d'EGMOND et DE HORNES sont présentés comme des héros nationaux, victimes de l'oppression cruelle d'un souverain étranger. L'histoire est plus nuancée !
3. Marie PEYRAT (1840-1923), la marquise rouge ! Marie est la fille d'un journaliste de tendance républicaine et anticléricale qui deviendra vice-président du Sénat français. Le marquis Gianmartino ARCONATI VISCONTI., propriétaire du château, épouse sa dulcinée en 1873 avec pour témoin Victor HUGO. Le couple vit entre Paris, Milan et Gaasbeek. Gianmartino meurt trois ans plus tard. Marie hérite alors de la fortune et du titre. Féministe, elle refuse les stéréotypes propres à une dame de son rang, s'habille comme un homme et roule ses cigarettes. À Paris, elle tient des salons littéraires et politiques où son indépendance d'esprit fait merveille. Elle accueillera notamment Jean JAURÈS et Georges CLÉMENTEAU. Léon GAMBETTA l'appellera « l'Ange du Libéralisme ». Elle collectionne les œuvres d'art et finance des recherches scientifiques. Elle séjourne souvent à Gaasbeek où elle se déguise notamment en page de la Renaissance. En 1887, elle entame la restauration du château, en s'inspirant du château de Pierrefonds à Compiègne. Elle confie les travaux à l'archéologue décorateur bruxellois CHARLE-ALBERT, disciple de VIOLLET-LE-DUC. Ce dernier choisit la vision idéalisée et romantique d'une forteresse du Moyen-Âge pour l'extérieur avec adjonction de tourelles, meurtrières et créneaux. Pour les façades du château, il opte pour le style néo-Renaissance. Quant à son appartement privé, la marquise choisit le style néo-rococo. Dernière habitante du château, la Marquise décède sans descendance en 1923 à l'âge de 83 ans. Elle fait don du château et d'une partie du mobilier et de sa collection d'art à l'État belge à condition d'en faire un musée.



Après avoir déambulé dans le château, nous nous sommes dirigés vers le jardin-musée aménagé par l'Agence de la Nature et des Forêts où nous attendait un autre guide. Avec ce dernier, nous avons visité les différentes parties du jardin-musée : les vergers, le petit jardin fruitier, le potager, le jardin d'ombre et le jardin d'ornement. À travers des anecdotes sur l'histoire de la région et des jardiniers et fruiticulteurs flamands, nous avons reçu des explications sur les fruits et légumes oubliés et sur les formes ingénieuses d'élagage et de culture en espalier recouvrant tous les murs que l'on peut admirer dans le jardin. Le jardin-musée est le seul jardin en Flandre à avoir obtenu, en 2012, l'European Garden Award, prix du Réseau Européen du Patrimoine des Jardins.



Après la visite de ce magnifique jardin-musée, nous nous sommes quittés et sommes retournés dans nos foyers riches de toutes les découvertes tant florales qu'artistiques effectuées au cours de cette journée. Merci à Jean-Claude MATTHYS pour la parfaite organisation de cette activité !

Pierre ERCOLINI – Président

Photos : Maurice GASPAS et Pierre ERCOLINI.

À propos des enfants abandonnés

L'article de Yves WICQUART intitulé « **Enfant trouvé – Abandon des nouve** » dans le Bulletin n° 172 de mars dernier, a fait réagir l'un de nos membres, qui nous en donne un exemple :

« À ma connaissance, le plus célèbre des enfants abandonnés est Jean LE ROND D'ALEMBERT (du nom de l'église où il a été trouvé) : mathématicien, astronome, à qui on doit l'Encyclopédie avec son ami Diderot. Sa maman : madame de Tencin, femme de lettres tenait un célèbre salon littéraire. »

Claude THOMAS –

Membre (Auderghem)



Jean le Rond d'Alembert
par Quentin de La Tour (1753)

Pour en savoir plus ...

Jean LE ROND (on trouve aussi LEROND) est né le 16 novembre 1717 à Paris. Sa mère, Claudine GUÉRIN DE TENCIN (1682-1749) l'abandonna le lendemain de sa naissance et le fit déposer à l'entrée de l'Église Saint-Jean-le-Rond, d'où l'origine du nom de « Jean-Baptiste LE ROND » qui lui fut alors donné, avant qu'il ne soit placé à l'hospice des Enfants-Trouvés.

L'identité de son père fait l'objet de controverses. Il s'agirait soit du général d'artillerie Louis-Camus DESTOUCHES (1667-1726), devenu quelques années plus tard chevalier « DESTOUCHE-CANON », soit, plus probablement semble-t-il, du duc D'ARENBERG (1690-1754), dont le premier était l'homme de confiance. Quoi qu'il en soit, c'est Louis-Camus DESTOUCHES qui le sortit de l'hospice, le plaça chez une nourrice, à savoir Geneviève-Élisabeth LEGRAND, femme du vitrier Pierre ROUSSEAU et qui légua à sa mort à « Jean d'Arembert » une rente issue d'un fonds reçu pour qu'il s'occupe de lui ...

Il fait ses études sous le nom de « DAREMBERG » et « D'AREMBERG », puis opte pour « D'ALEMBERT ».

Jean LE ROND D'ALEMBERT est principalement connu pour ...

- ses efforts pour promouvoir la pensée critique et rationnelle des Lumières,
- ses contributions fondamentales en mathématiques (théorème de d'Alembert, calcul différentiel et intégral) et en physique (équation de d'Alembert en physique des ondes et paradoxe de d'Alembert en théorie des fluides),
- ses travaux en astronomie (notamment sur la précession des équinoxes et la stabilité du système solaire) ...

et, bien entendu, son rôle-clé dans la rédaction de l'Encyclopédie, dont il fut co-rédacteur avec Diderot.

Il fut un membre influent de l'Académie des Sciences et de l'Académie française, dont il devient secrétaire perpétuel.

Il meurt le 29 octobre 1783, dans sa soixante-sixième année.

Sources : Wikipedia, I.A. (Perplexity et ChatGPT) et le livre « D'Alembert » de Joseph BERTRAND (1889),

En vous abonnant, soutenez une rédaction **libre et engagée.**



Libé, ça va mieux en le lisant !
Tarif réduit : **5 € / mois** (retraités)

Bulletin de l'APRAFS n° 174 – 3^e trimestre 2024



GOTHA ?

C'est une très intéressante conférence de Madame Barbara DE MUYSER LANTWICK, « *Les Saxe-Cobourg-Gotha : d'un duché à une nation* », proposée par le Cercle royal archéologique d'Enghien, qui m'a mis la puce à l'oreille et m'a rappelé avoir lu il y a peu dans ces colonnes ... « *De deuxième temps, il n'y eut point car l'informatique de notre beau et confortable autocar devint si capricieuse qu'il fallut jeter l'ancre en bordure de l'autoroute, près de Gotha.*¹⁰ »

Gotha ?



Vous avez inmanquablement dû avoir une petite pensée pour nos souverains qui, comme chacun sait, appartiennent à la famille de SAXE-COBOURG-GOTHA.

Les Belges l'ont découverte le 21 juillet 1831 à l'occasion de la prestation de serment de l'un de ses membres, Léopold, Georges, Chrétien, Frédéric, qui devient le premier roi des Belges sous le nom de Léopold I^{er}.

Il faut dire qu'avant cela, bien peu de nos compatriotes en connaissaient l'existence.

Mais en fait, d'où vient-elle ?

SAXE-COBOURG-GOTHA est la dernière appellation d'une branche d'une des plus anciennes lignées d'Allemagne : les WETTIN, connus dès le X^e siècle.

« *Le premier ancêtre connu est Dedi, comte en Hassegau (Thuringe), cité comme tel dans une charte d'Othon I^{er}, roi de Germanie, en 949. Thimo, premier comte de Wettin († 1118), acquit la forteresse de Wettin, surplombant la Saale en aval de Halle. Son fils, Conrad, devint margrave de Misnie (1127), près de Dresde.*

Le petit-fils de Conrad, Thierry, renforça considérablement ses positions en épousant l'héritière du landgraviat de Thuringe (1249). Frédéric III le Fort († 1381) s'allia à l'héritière de Cobourg. L'ascension de la Maison de WETTIN se poursuivit au XV^e siècle.



Carte des 17 arrondissements et des 5 villes-arrondissements de Thuringe

En 1423, l'empereur Sigismond conféra le duché électoral de Saxe à Frédéric I^{er} le Belliqueux, margrave de Misnie et landgrave de Thuringe. Lui et ses descendants portèrent désormais le titre de duc de Saxe. Suite au décès du prince-électeur Frédéric II le Bon, les possessions dynastiques furent partagées en 1485 (traité de Leipzig) entre ses fils Ernest et Albert, donnant naissance aux deux lignées dites Ernestine et Albertine. La lignée Ernestine se divisa en de nombreux états, les « duchés saxons » : Saxe-Cobourg, Saxe-Gotha, Saxe-Weimar, Saxe-Altenbourg, Saxe-Eisenach, Saxe-Meiningen, Saxe-Saalfeld, etc., qui s'unirent au gré des héritages et traités. Une de ces réorganisations intervint au décès du dernier duc de Saxe-Gotha en 1826. Ernest III, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, frère aîné du futur Roi Léopold I^{er}, échangea la région de Saalfeld contre le duché de Gotha et devint duc de SAXE-COBOURG ET GOTHA sous le nom d'Ernest I^{er}.»¹¹



Ernest I^{er}

¹⁰ Edmond DEBOUNY, Un magnifique voyage « hors des sentiers battus » en Allemagne in Le Bulletin des Retraités de l'APRAFS n° 171 – 4^e trimestre 2023 p.16.

¹¹ <https://www.monarchie.be/fr/famille-royale/histoire-de-la-monarchie/origines-de-la-dynastie>

Gotha ?

Ce duché de Saxe-Cobourg et Gotha a une superficie de moins de 2.000 km², 1.977 très exactement. Chacune des provinces belges est plus grande, excepté celle du Brabant wallon et ses 1.091 km². Ou encore, ce petit duché correspond à environ six fois la superficie de la Région de Bruxelles-Capitale et ne compte guère plus de 50.000 habitants.

Et pourtant ! Des membres de la famille SAXE-COBOURG-GOTHA vont investir les trônes de **Belgique**, du **Portugal**, de **Bulgarie** et du **Royaume-Uni**. Le principal artisan de cette expansion dynastique des COBOURG à partir du XIX^e siècle est notre premier souverain, grâce à sa politique matrimoniale. Avant de ceindre la couronne de Belgique, il avait d'abord épousé, en 1814, Charlotte, la fille unique du roi d'Angleterre. Sans le décès prématuré de son épouse, il serait donc devenu prince consort du Royaume-Uni. Sa sœur Julie épousa, quant à elle, le grand-duc Constantin de **Russie**, frère du tsar, ce qui rapprochait Léopold de ce dernier.

En 1836, son neveu Ferdinand épouse la reine Marie II de **Portugal** et est donc roi consort du pays. Leurs descendants régneront jusqu'à la proclamation de la république en 1910.

Un an plus tard, c'est sa nièce, Alexandrina Victoria, qui monte sur le trône du Royaume-Uni. Elle est la fille d'Édouard, duc de Kent, qui avait épousé Victoire DE SAXE-COBOURG, sœur de Léopold. Celle qui deviendra la grande reine Victoria, figure marquante du XIX^e siècle, se marie en 1840 avec Albert DE SAXE-COBOURG-GOTHA, autre neveu du roi des Belges. De ce couple sont issus tous les souverains anglais du début du XX^e siècle à nos jours : Édouard VII (1901), Georges V (1910), Édouard VIII (1936), Georges VI (1936), Élisabeth II (1952) et Charles III (2022). Ce sont donc bien des SAXE-COBOURG-GOTHA mais qui, en 1917, ont abandonné ce nom à consonance trop germanique au profit de celui de WINDSOR.

À l'instar de la famille royale belge dont les descendants mâles du roi Léopold I^{er}, jusqu'en 1921, portent toujours, après le titre de prince de Belgique, celui DE SAXE-COBOURG. Mais à cette date le roi Albert I^{er} déclare qu'il ne veut plus s'appeler « SAXE-COBOURG ». Les titres allemands disparaissent donc des actes de naissance de la famille royale. À l'époque, Léopold III est déjà né. Ce sont donc ses enfants qui seront les premiers à ne plus être princes de SAXE-COBOURG, mais uniquement princes de Belgique.

Notre premier roi est décidément un marieur. Il est en effet à l'origine du mariage d'un autre de ses neveux, Auguste de SAXE-COBOURG-KOHARY avec Clémentine D'ORLÉANS, fille du roi des Français. De cette union est né Ferdinand, qui devient en 1887 prince souverain de **Bulgarie** sous le nom de Ferdinand I^{er} et en devient le roi en 1908. Son petit-fils Siméon II aura un curieux destin. En 1943, à l'âge de six ans, il devient le dernier roi des Bulgares. En 1946 il est jeté à la porte du royaume par les communistes. Après 50 ans d'exil, il revient au pays par la fenêtre après la chute du mur et, à la suite des élections, en devient le Premier ministre en 2001.

Revenons un moment à Victoria. Sa descendance est particulièrement nombreuse. Avec son mari, le Prince Albert, ils ont eu 9 enfants, 42 petits-enfants, 87 arrière-petits-enfants, 142 arrière-arrière-petits-enfants, 302 arrière-arrière-arrière-petits-enfants et au moins 445 arrière-arrière-arrière-arrière-petits-enfants. Par de nombreux mariages et alliances, certains de ses descendants ont rejoint plusieurs cours royales européennes. En plus des WINDSOR comme nous l'avons vu, aujourd'hui, les monarques de la **Norvège**, de la **Suède**, du **Danemark** et de **l'Espagne** en font partie. D'autre part, d'anciens souverains d'Allemagne, de **Grèce**, de **Roumanie**, de Russie et de **Yougoslavie** descendent également de Victoria et Albert ainsi que divers membres de familles nobles européennes. Ce n'est donc pas anormal que l'Histoire ait attribué à Victoria le surnom de « grand-mère de l'Europe ». Ce qui revient à dire que lorsque notre roi Philippe se rend en voyage officiel dans une monarchie européenne cela s'apparente tout autant à une visite de famille puisqu'il cousine pratiquement avec toutes les familles royales. Voilà donc l'incroyable destinée de cette famille de SAXE-COBOURG-GOTHA sans aucune commune mesure avec l'exiguïté et la modestie de son duché d'origine.



Gotha ?

En plus d'être le nom de cette ville d'Allemagne, chef-lieu du district de Thuringe, qu'est-ce que le gotha ? Cette fois sans majuscule car ce nom propre est passé dans le langage commun.

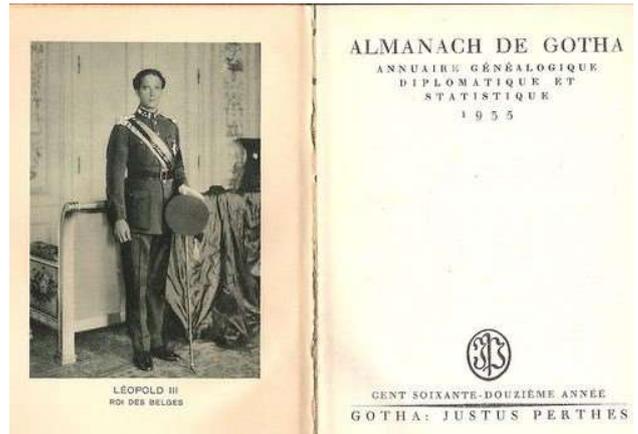
Ce nom masculin désigne aujourd'hui l'ensemble des personnalités appartenant au monde de la haute finance, de l'aristocratie, de la politique, etc., considérées sur le plan de leur notoriété.

Au départ, il se limitait aux membres des familles souveraines, princières et duciales d'Europe.



Ce nom commun vient de l'**Almanach de Gotha**¹² édité autrefois dans la ville allemande. Publié pour la première fois en 1763 à la cour de Frédéric III, duc de SAXE-GOTHA, c'est une modeste publication d'une vingtaine de pages, réunissant des informations astronomiques, postales et statistiques. La deuxième édition, reprend des données généalogiques des maisons souveraines, plus précisément du Saint-Empire romain germanique afin de pouvoir résoudre les questions de préséance. L'ouvrage s'étoffe progressivement et petit à petit, devient la référence des monarchies régnantes et de leurs gouvernements ainsi que des anciennes dynasties princières, avec des détails généalogiques et biographiques.

Il a été publié annuellement sans interruption entre 1764 et 1944 (à partir de 1785 par Justus PERTHES), y compris pendant les deux guerres mondiales. Les Soviétiques ont alors détruit les archives pour empêcher les prétentions des Maison Romanov au trône du tsar.



L'Almanach de Gotha a paru aux mêmes dates en langue allemande, sous le titre « Gothaïscher Kalender ». Une édition en italien a paru à Venise pendant dix ans, de 1788 à 1797, sous le titre « Almanacco ed effemeridi per l'anno ».

Depuis 1998, l'Almanach de Gotha est publié annuellement en langue anglaise. L'édition comporte deux volumes comptant environ mille pages chacun. Le premier (cartonnage en percaline rouge) décrit les maisons régnantes ou l'ayant été et les maisons médiatisées de l'Europe (1^{re} et 2^e parties du Gotha). Le second (cartonnage en percaline jaune) énumère les maisons princières et duciales non souveraines de l'Europe (3^e partie du Gotha).



Auriez-vous cru que l'activité annexe du premier roi des Belges s'apparentait tant à celle ... d'une agence matrimoniale ?

Yves WICQUART – Membre – Ath

PETITES ANNONCES

Locations :

- **Coxyde** : appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur – Idéal pour deux personnes. **Infos** : 065/66 03 05 et 0496/63 64 17
- **La Panne** : appartement rez-de-ch. 4 à 6 personnes – Vuurtorenstraat, 6. À 50m de la digue 2 ch., living avec divan-lit, cuisine équipée, sdb avec WC. **Loc.** w-e, semaine, quinzaine, mois ou année. **GSM** : 0478/27 98 94
- **Middelkerke** : studio moderne tout confort, 4 personnes, 1^{er} étage dans résidence située sur la digue. **Loc.** week-end, semaine, quinzaine, mois. **Infos** : 0475/41 11 55
- **St-Idesbald** : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - non fumeur – chien admis – Cabine de plage en saison. **GSM** : 0486/83 71 58 – arbavst@gmail.com

¹² <https://www.almanachdegotha.org/index.html>

- **Westende** : appartement 2 ch. (6 couchages) situé Priorijlaan (place du tennis central), à ± 50 m de la digue. Exposition plein sud, large vue sur mer, terrasse. [Infos et photos au 0475/79 60 81](#)
- **Espagne – Costa Brava** : San Antoni de Calonge. Splendide villa tt confort – 4 ch. (10 couchages) – 2 sdb – Gde piscine – Terrain de pétanque – Vélos – Parking et jardin clôturés. [GSM : 0475/41 11 55](#)
- **Espagne – Costa Brava** : Calonge (près de Palamos et Playa de Aro). Villa tt confort – 3 ch – 2 sdb – garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer – TV avec chaînes françaises. [Tél. : 068/44 98 01](#)
- **France – Hautes Alpes** : Vars « Forêt blanche », plus grand domaine skiable des Alpes du Sud. Dans chalet privé, à 1.850 m, 3 appartements tout confort de 1 à 3 ch. (de 4 à 9 couchages), disponibles hors vacances scolaires belges d'hiver. Grandes terrasses, parking privé, ensoleillement exceptionnel. [Infos et photos : 0475/79 60 81](#)
- **France – Isère – Alpes du Nord** : Collet d'Allevard (entre Chambéry et Grenoble), station de ski. Studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). [GSM : 0478/73 97 44](#)
- **France – Languedoc-Roussillon** : presqu'île de la Coudalère (Le Barcarès) à 25 km de Perpignan. Dans domaine gardé, avec piscine à 50 m. Appartement rez-de-ch. plein sud, au bord d'une petite plage. Deux ch. (l'une à lit double, l'autre 2 lits superposés). Une ch. cabine avec 2 lits d'une personne. Living avec divan-lit 2 pers. Cuisine avec taques électriques, micro-ondes, lave-vaisselle, frigo/surgélateur, percolateur. Lave-linge dans la sdb. Gde terrasse à moitié couverte et clôturée avec meubles jardin. Loc. semaine, quinzaine, mois. [GSM : 0475/44 81 15](#)

À donner :

- **Mobilier** : Fauteuil électrique (pieds étendus et dossier inclinable). Largeur et profondeur non déployé 88 cm. Bon état de fonctionnement mais tissu usagé. Photo sur demande.
- **Les ouvrages suivants ...**
 - La Vie des Animaux sous la direction de P. Grassé – Larousse – 3 vol. (cartonnés).
 - Van Lennep, J. L'Alchimie – Crédit Communal (443 pp.)
 - Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse – 15 vol. (reliés simili cuir bordeaux).
 - Robert, P. Dictionnaire de la langue française – 7 vol. (cartonnés).
 - Le Petit Robert des noms propres. [Contact : G.-H. EVERAERTS – 0478/44 77 94 \(Uccle – Bascule\).](#)

Pour (ré)insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2024 ...
 adressez votre demande à Guy SEVERS guy.severs@gmail.com (ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre)

BULLETIN D'INSCRIPTION – COXYDE 22 AU 24 AVRIL 2024

Téléchargeable sur www.arpafs.be. **À renvoyer pour le 15 novembre 2024** à arbavst@gmail.com ou Alain VAN STYVENDAEL, rue des Terres Noires, 11 à 1490 Court-St-Étienne.

Nom et prénom :

Adresse :

 : GSM :  :

Je participerai à ce séjour et serai accompagné.e de :

..... [nom(s) et prénom(s)].

Je réserve chambre(s) pour deux personnes (256 € en demi-pension).

Je réserve chambre(s) pour une personne (284 € en demi-pension).

Je verse un montant total de € + x 5 € (non membres ni conjoints) sur le compte BE61 0689 4782 4817 de l'APRAFS, rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles, en mentionnant le(s) nom(s) du(des) participant(s). Possibilité de fractionner en 75 €/personne minimum à l'inscription + idem en novembre et en janvier et le solde pour le 5 mars 2025.

Tout désistement doit être signalé à Alain VAN STYVENAEL (arbavst@gmail.com 0486/83 71 58).

En cas **d'annulation après le 30 novembre le coût de l'hôtel reste dû** eu égard à nos engagements.

Date :

Signature :

IN MEMORIAM

- Le 4 mai 2023, est décédé à Auvelais **André VAES**. Il était né à Aiseau le 24 août 1930. Directeur honoraire de l'École secondaire d'Enseignement spécial de Châtelet. Ses funérailles, suivies de l'inhumation au cimetière d'Auvelais, ont eu lieu le 10 mai 2023.
- Le 7 juillet 2023, est décédé **Georges DOTRICE**. Il était né le 12 mai 1929.
- Le 23 février 2024, est décédé à Mouscron **Pierre MALISSE** (époux de Georgette VIFQUIN), Chef d'Atelier honoraire de l'ITE de Mouscron. Il était né à Luingne le 21 août 1937. Ses funérailles ont eu lieu à Mouscron.
- Le 7 avril 2024, est décédé à Mouscron **René MAUROY** (époux de Liliane BARBIEUX). Il avait été professeur de sciences économiques à l'ITE de Mouscron (secondaire supérieur et graduat et promotion sociale). Il était né à Quevaucamps le 13 août 1935. Ses funérailles ont eu lieu à Herseaux.
- Le 10 mai 2024, est décédé à Mouscron **Jean-Pierre JADOT**, professeur honoraire de chimie à l'ITE de Mouscron. Il était né à Pecq le 15 décembre 1939. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
- Le 30 mai 2024, est décédée à Auvelais (Sambreville) **Jeannine T'SAS**, veuve de Jean-Marie FRAITURE, professeure honoraire de langues germaniques à l'Athénée Royal « Beaudouin 1^{er} » de Jemeppe-sur-Sambre. Elle était née à Bruxelles, le 14 juin 1946. Ses funérailles ont eu lieu le 4 juin 2024.
- Le 12 juin 2024, est décédée à Waterloo **Paulette FONTENELLE** (veuve DARIMONT), préfète des études honoraire de l'Athénée Royal de Waterloo. Elle était née à Malines le 23 octobre 1935. Ses funérailles ont eu lieu le 25 juin 2024.
- Le 27 juin 2024, est décédé à Jehanster **Michel WOLFERTZ** (époux de Maguy COLIN), inspecteur honoraire. Il était né à Verviers le 28 mai 1953. Ses funérailles, suivies de l'incinération, ont eu lieu au crématorium de Welkenraedt le 3 juillet 2024.
- Le 27 juin 2024, est décédée à Uccle **Monique POLL** (épouse de Georges-Henri EVERAERTS), biologiste ULB, professeure honoraire de biologie à l'Athénée Royal « Riva Bella » de Braine-l'Alleud et chargée de mission pendant plusieurs années au Centre technique de Mons. Elle était née à Ixelles le 21 février 1938. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium d'Uccle le 5 juillet 2024.
- Le 5 juillet 2024, est décédée à Ath **Nicole RÉVELARD** (épouse de Guy VANWAYENBERGE), professeure honoraire de mathématiques à l'Athénée Royal « René Magritte » de Lessines. Elle était née le 19 août 1946. La cérémonie d'adieu et la crémation ont eu lieu le 12 juillet 2024 au crématorium « Les Blancs Arbres » à Frasnes-lez-Anvaing. La dispersion des cendres a eu lieu au cimetière de Lessines.
- Le 17 juillet 2024, est décédée à Anderlecht **Suzanne Henriette GERMANN**, épouse de Maurice PLANCHON, professeure honoraire de biologie à l'Athénée Royal d'Uccle II. Elle était née à Bruxelles, le 7 juillet 1933. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium d'Uccle le 25 juillet 2024.
- Le 24 juin 2024, est décédé à Embourg **Alain GENARD**, professeur honoraire de sciences économiques à l'Athénée Royal d'Esneux et animateur au CAF à Tihange. Il était âgé de 82 ans.
- Le 20 juillet 2024, est décédé à Dinant **André DEFAYS**, professeur honoraire de mathématiques à l'Institut Technique de l'État à Dinant. Il était né à Voneche le 20 avril 1930. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Ciney le 27 juillet 2024.
- Le 25 juillet 2024, est décédée à Mont-Godinne **Paulette THIREUR**, (veuve OVERAL) aide-cuisinière honoraire à l'Athénée Royal de Jemeppe-sur-Sambre. Elle était née à Spy le 26 avril 1950. Ses funérailles ont eu lieu à Jemeppe-Sur-Sambre le 29 juillet 2024.
- Le 26 juillet 2024, est décédé à Nivelles **Marcel PAUWELS**, professeur honoraire à l'École Normale de l'État à Nivelles, actuellement « HE2B ». Il était né à Nivelles, le 22 mars 1928. La cérémonie civile, suivie de l'incinération au crématorium du « Champ de Court » à Court-Saint-Étienne, a eu lieu le 2 août 2024.
- Le 5 août 2024, est décédé à Rabozée **Fernand FISSE**, Administrateur honoraire des internats de la Communauté française de Jemelle, Bouillon et Laeken. Il était né à Rabozée, le 15 mai 1939. Ses funérailles ont eu lieu à Baillonville le 9 août 2024.
- Le 18 août 2024, est décédée à Biesme **Jeanne KRUK** (veuve de Richard CHENUT) institutrice maternelle honoraire à l'Athénée Royal de Florennes. Elle était née à Biesmerée, le 31 octobre 1937. La cérémonie religieuse, suivie de l'incinération au crématorium de Charleroi à Gilly, a eu lieu le 23 août 2024.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel TABURIAUX**, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – tabumi@skynet.be – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA RETRAITE ACTIVE, FRATERNELLE ET SOLIDAIRE – A.S.B.L.

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles – N° d'entreprise : 449218876 – R.P.M. : Nivelles

Site Internet : www.aprafs.be

Membre fondateur

M. Yvon GÉRARD

Anciens Présidents

MM. R. DUBOIS, V. CARLIER, Cl. Van MALDER et R. GAINAGE

BUREAU DE L'A.P.R.A.F.S.

Président

M. Pierre ERCOLINI (067 / 21 61 16 – pierre.ercolini@skynet.be)

Vice-Président

M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

Secrétaire

M. Edmond DEBOUNY (087 / 33 83 17 – edmond.debouny@skynet.be)

Secrétaire-adjoint

M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

Trésorier

M. Jean-Claude MATTHYS (02 / 687 93 65 – jeanclaudio.matthys@skynet.be)

Trésorier-adjoint

M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

N.B. : responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités » : **Mme Bernadette PLASMAN**

AFFILIATION – RÉAFFILIATION

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit pour 2023 ...

- **10 € minimum** pour les membres effectifs et adhérents,
- **20 € minimum** pour les membres d'honneur ...

➤ sur le compte **BE61 0689 4782 4817** (nouveau en 2023) de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles. Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement.

Nos **nouveaux affiliés** reçoivent en outre une **carte « Lunch Garden »** (réduction de 10 % dans les restaurants de la chaîne), réservée à nos membres en ordre de cotisation.

DEMANDE D'INFOS POUR NOTRE FICHER : vos GSM et courriel

Chaque mois, nous recevons en retour des Bulletins non distribués sans que la raison n'en soit précisée. Nous souhaitons dans un tel cas pouvoir vous contacter téléphoniquement (ou par courriel) : merci donc de communiquer un numéro de GSM, ou/et de téléphone, ou/et une adresse courrielle à guy.severs@gmail.com ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre.

INSERTIONS PUBLICITAIRES – TARIFICATION

Noir	Couleurs	Page	1/2 page	1/3 page	1/4 page			
Page intérieure	50 €	75 €	30 €	50 €	25 €	40 €	20 €	35 €
4 ^e de couverture	60 €	95 €	40 €	65 €				

Réduction : 4^e publication à 1/3 du prix (arrondi à la dizaine ou demi-dizaine inférieure).

Nous utilisons, selon les auteurs des articles, tantôt l'**orthographe traditionnelle**, tantôt l'**orthographe rectifiée** (voir à ce sujet l'article paru dans le Bulletin n° 140), ainsi que diverses dénominations pour les repas ...

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy SEVERS, Vice-Président et éditeur responsable : guy.severs@gmail.com.

L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.



<p align="center">Théâtre Les vendredis à 20 h</p>	<p align="center">Centre culturel d'Eupen Rue Neuve, 86</p>	<p align="center">Exploration du Monde Les vendredis à 20 h</p>
<p>04/10 : UNE HEURE DE TRANQUILLITÉ Théâtre Arlequin – Compagnie royale. Une cascade d'incidents... et de rires !</p> <p>15/11 : NOCES DE VENT Compagnie du Pas Sage. Un vaudeville à la belge : humour, rancœur, nostalgie au rendez-vous !</p>		<p>27/09 Il était une fois Hong Kong.</p> <p>18/10 Les Baléares, joyaux de la Méditerranée.</p> <p>22/11 Écosse, une chaleureuse authenticité.</p> <p>29/11 Le barrage de la Vesdre (Hors cycle).</p>
<p align="center">Prix des places : 8 €</p> <p align="center">Abonnement général (12 soirées : théâtre et Exploration du Monde + ¹) : 55 €.</p>		<p align="center">Prix des places : 6,5 €</p>

Renseignements www.bsfeupen.be – Réservations : 087 74 00 28.

CALENDRIER SCOLAIRE 2024–2025

- Rentrée scolaire lundi 26 août 2024
Communautés flamande et germanophone : lundi 2 septembre
- Fête de la Communauté française vendredi 27 septembre 2024
- Vacances d'automne** (Toussaint) du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024
Communautés flamande et germanophone : du samedi 26/10 au dimanche 3/11
- Commémoration du 11 novembre..... lundi 11 novembre 2024
- Vacances d'hiver** (Noël – Nouvel-An) du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2025
- Vacances de détente** (Carnaval) du samedi 22 février au dimanche 9 mars 2025
Communautés flamande et germanophone : du samedi 1^{er} au dimanche 9/3
- Lundi de Pâques lundi 21 avril 2025
Communautés flamande et germanophone : du samedi 5 au lundi 21/4
- Vacances de printemps** (Pâques) du samedi 26 avril au dimanche 11 mai 2025
- Congé de l'Ascension jeudi 29 mai 2025
- Lundi de Pentecôte lundi 9 juin 2025
- Les vacances d'été débutent le lundi 7 juillet 2025
Communautés flamande et germanophone : mardi 1^{er} juillet

¹ « Exploration du Monde + » = avec la conférence du 29/11/24.